

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 10 AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le jeudi 10 avril 2025 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux et Sylvie Blais
Messieurs François Beaudin et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Madame Marie-Ève Allain et monsieur Denis Langlois étaient absents de la présente séance.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2025-04-077 1. ACHAT DE GÉNÉRATRICE – EAUX USÉES POSTE DE CLEMVILLE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Drumco Énergie pour l'achat d'une génératrice pour le poste de Clemville (eaux usées) au montant de 62 345\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au programme TECQ 2024-2028.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-078 2. ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

La municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

Considérant que la Société d'Habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

Considérant que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

Considérant qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

Considérant que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

Considérant que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001% des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

Considérant que la subvention moyenne du programme est de 19 309\$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

Considérant que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

Considérant que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

Considérant que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

- **DE RELANCER** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;
- **DE RENDRE** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francis, président de la commission de l'aménagement du territoire
- Mme Virgine Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'Habitation du Québec

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-079 3. DEMANDE DE COMMANDITE – BULLDOGS DU ROCHER M18 – COUPE CHEVROLET

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, madame Sylvie Blais ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal autorise une commandite de 50\$ pour l'équipe Les Bulldogs du Rocher-Percé pour leur participation à la Coupe Chevrolet qui aura lieu à Repentigny du 17 au 20 avril prochain.

Adopté à la majorité des conseillers

2025-04-080 4. DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE LA SURFACE MULTISPORTS – ÉCOLE ST-BERNARD

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal autorise l'École St-Bernard à utiliser la surface multisports tous les vendredis de 13h30 à 15h00 à partir du 11 avril jusqu'au 6 juin 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-081 5. DEMANDE D'AUTORISATION – UTILISATION DU GYM – RÉADAPTATION CISSS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que le conseil municipal accepte le partenariat d'accès au gym pour des patients résidents nécessitant des soins de réadaptation pendant 12 semaines à partir du 14 avril, et ce gratuitement.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-082 6. SOUMISSION – MISE À LEAU DES QUAIS FLOTTANTS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Construction Jean & Robert pour la remise à l'eau des quais flottants au montant de :

Port-Daniel : 2 998.53\$, avant taxes

Anse-à-la-barbe : 3 339.26\$, avant taxes

Cette dépense sera payable sur réception de la facture.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-04-083

7. SOUMISSION – NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Étant en potentielle situation de conflit d'intérêt, Monsieur François Beaudin ne participe pas à la discussion ni à la prise de décision.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Multi-services J.B. pour le nettoyage des trottoirs de la municipalité au printemps 2025 au montant de 2 489\$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a assisté à la présente séance

2025-04-084

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Jo-Annie Castilloux propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 04.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier